

REPUBLIQUE FRANCAISE
 DEPARTEMENT DU CALVADOS
 ARRONDISSEMENT DE CAEN

COMMUNE DE OUISTREHAM

EXTRAIT DE LA
 SEANCE DU 18 SEPTEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le lundi 18 septembre à 18 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 12 septembre, s'est réuni en séance ordinaire en l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Romain BAIL, maire de Ouistreham.

Etaient présents : Catherine LECHEVALLIER, Pascal CHRETIEN, Isabelle MÜLLER DE SCHONGOR, Robert PUJOL, Sabine MIRALLES, Sophie POLEYN, Luc JAMMET, Matthieu BIGOT, maires adjoints,

Annick CHAPELIER, François PELLERIN, Patrick QUIVRIN, Josiane CLEMENT-LEFRANÇOIS, Pascale DEUTSCH, Paul BESOMBES, Christophe GSELL, Jean-Pierre MENARD-TOMBETTE, Fabienne LHONNEUR, Martial MAUGER, Amélie NAUDOT, Pascale SEGAUD CASTEX, François NOURRY, conseillers municipaux.

Absents excusés / pouvoirs (P) : Thierry TOLOS (P. Mme POLEYN), Béatrice PINON (P. M. BAIL), Raphaël CHAUVOIS (P. Mme NAUDOT), Sophie BÖRNER (P. M. NOURRY), Yves MESLÉ (Mme SEGAUD CASTEX), Emmanuel TISON (P. M. GSELL), Nadia AOUED (P. Mme LHONNEUR) ;

Secrétaire de séance : M. BIGOT.

Finances :

FINANCES COMMUNALES ET DEVOIR DE MEMOIRE – PROGRAMME DU 80^E ANNIVERSAIRE DU DEBARQUEMENT - SUBVENTIONS SOLLICITEES PAR LA COMMUNE

DEL20230918_15	Présents : 22	Pouvoirs : 7	Abstentions : 2	Suffrages exprimés : 27	Pour : 27	Contre :
----------------	---------------	--------------	-----------------	-------------------------	-----------	----------

Rapporteur : Mme Poleyn – VU en C^e finances du 14/09/2023

A l'occasion des cérémonies du 80^e anniversaire du Débarquement de Normandie, la commune a le projet d'organiser un concert commémoratif, « le Grand concert pour la Paix », le 1^{er} juin 2024 sur la plage de Ouistreham, afin d'honorer la mémoire de celles et ceux qui ont participé à la Bataille de Normandie en 1944.

126 artistes virtuoses se produiront en solo, en formations mixtes ou à l'unisson, sur une grande scène couverte avec tous les équipements nécessaires à un concert de qualité. Ce concert sera suivi d'un spectacle en lumières avec drones organisé par la Région et le Comité du Débarquement, en partenariat avec les collectivités locales.

Cet événement aura un coût assez élevé, de 204 500€TTC (cf. le dossier de présentation), mais il donnera l'opportunité d'inscrire la commune dans un projet novateur en hommage à nos libérateurs, et de renforcer l'attractivité touristique du territoire.

Aussi, lu et entendu l'exposé, et après délibération, le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des suffrages exprimés¹,

➡ **APPROUVE** le projet de « grand Concert de la Paix » et le plan de financement inhérent suivant :

DEPENSES			RECETTES		
Dépenses	TTC	€HT	Recettes	€HT	%
Contrats de prestations musicales	47 000	39 167	Aide départementale CD14	20 000	11,74%
Hébergement, restauration	12 000	10 000	Aide régionale R. NORMANDIE	40 000	23,47
Frais de déplacement	3 000	2 500	Autofinancement	110 417	64,79
Matériel scénique	130 000	108 333			
Groupe électrogène	2 500	2 083			
Sécurité	3 000	2 500			
Toilettes mobiles	4 000	3 333			
Communication	3 000	2 500			
TOTAL	204 500	170 417		170 417	100

¹ M. Nourry s'abstient, y compris avec son pouvoir.

REÇU EN PREFECTURE

le 26/09/2023

Ville de OUISTREHAM-RIVA-BELLA

Application agréée E-legalite.com

Extrait du Registre des Délibérations

DEL20230918_15

Du 18 sept. 2023

CM5.2023



99_DE-014-2114 04884-20230918-DL20230918_

- ➡ **AUTORISE** le maire ou son représentant à signer tout acte et tout document nécessaire à la bonne réalisation de la présente délibération.
Notamment, il est rappelé que le Maire a délégation pour solliciter toutes subventions au nom de la Commune.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Extrait conforme aux registres des délibérations.

Le registre dûment signé,

LE MAIRE,



Romain BAIL

Affichée le
Certifiée exécutoire le